

Médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif



Valorisons ceux qui s'engagent

Vous connaissez une personne qui s'engage au quotidien ?
Faites une demande pour la récompenser

Qui peut être proposé ?

- Il faut être majeur
- Être engagé bénévolement dans une association et mener des actions remarquables dans le domaine :
 - De l'éducation physique et du sport
 - Des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives
 - Des séjours de vacances, des œuvres de plein-air, des loisirs sociaux



- **Ancienneté requise**
 - **Bronze** : 6 ans de bénévolat
 - **Argent** : 10 ans (dont 4 à l'échelon Bronze)
 - **Or** : 15 ans (dont 5 à l'échelon Bronze)

Comment proposer un candidat ?

1. IDENTIFIER

REPERER DES PERSONNES DONT L'ENGAGEMENT
MERITERAIT RECONNAISSANCE

2. VERIFIER

S'ASSURER QUE LE CANDIDAT REpond AUX
CONDITIONS

3. REMPLIR LE MEMOIRE DE PROPOSITION

4. ENVOYER LE DOSSIER AVANT LA DATE LIMITE

Calendrier pour le dépôt des demandes

Il y a 2 promotions par an : 1^{er} janvier et 14 juillet

Les mémoires de proposition sont à adresser à : sdjes49@ac-nantes.fr



Médaille de bronze :

Avant le 15 mai

Avant le 1^{er} novembre



Médaille Argent et Or :

Avant le 15 février

Avant le 15 août

Pourquoi proposer un ou une candidat(e) ?

Valorisation

Mettre en avant des engagements essentiels, mais souvent discrets



Motivation

Encourager d'autres citoyens à s'engager



Reconnaissance

Offrir une distinction officielle



Comment procéder ?

**Partagez cette information (réseaux sociaux, newsletters, réunions, ...)
et identifiez des candidats dans votre entourage.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Maine-et-Loire (SDJES 49) :

Aurélie DAGNET : aurelie.dagnet@ac-nantes.fr – 02.72.47.15.53

Bertrand JUBLOT : bertrand.jublot@ac-nantes.fr – 02.72.47.15.58